

Braye-sur-Maulne - CC Touraine Ouest Val de Loire

**Températures de surfaces
le 17 juin 2022**



Éléments repères

-  Mairie
-  Zone d'activités
- Réseau routier**
-  Autoroute
-  Boulevard périphérique
- Réseau ferroviaire**
-  LGV
-  Voie ferrée





Braye-sur-Maulne - CC Touraine Ouest Val de Loire

Carreau densément peuplé (10hab/ha) soumis à des températures de surfaces moyennes de 30°C et plus

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu moyen
- Enjeu faible

Éléments repères

- 🏛️ Mairie
- 📦 Zone d'activités

Réseau routier

- Autoroute
- Boulevard périphérique

Réseau ferroviaire

- LGV
- Voie ferrée





Braye-sur-Maulne - CC Touraine Ouest Val de Loire

Vulnérabilité socio-démographique

- Très forte vulnérabilité socio-démographique
- Forte vulnérabilité socio-démographique
- Faible vulnérabilité socio-démographique

Éléments repères

-  Mairie
-  Zone d'activités

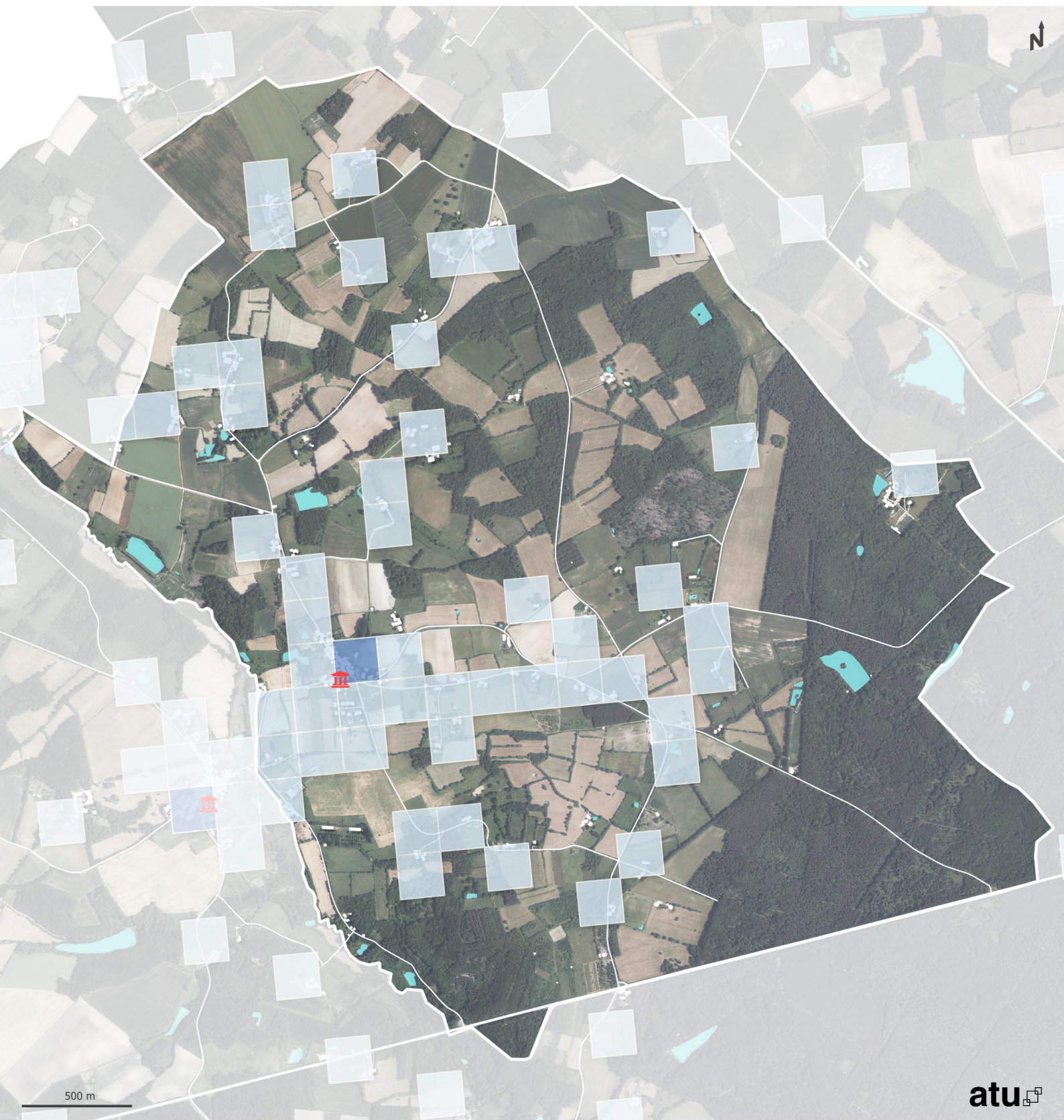
Réseau routier

-  Autoroute
-  Boulevard périphérique

Réseau ferroviaire

-  LGV
-  Voie ferrée





Braye-sur-Maulne - CC Touraine Ouest Val de Loire

Part d'espaces imperméabilisés par carreau (200 mètres de côté)

- 20% ou moins
- Entre 21% et 40%
- Entre 41% et 60%
- Entre 61% et 80%
- Plus de 80%

Éléments repères

- Mairie
- Zone d'activités

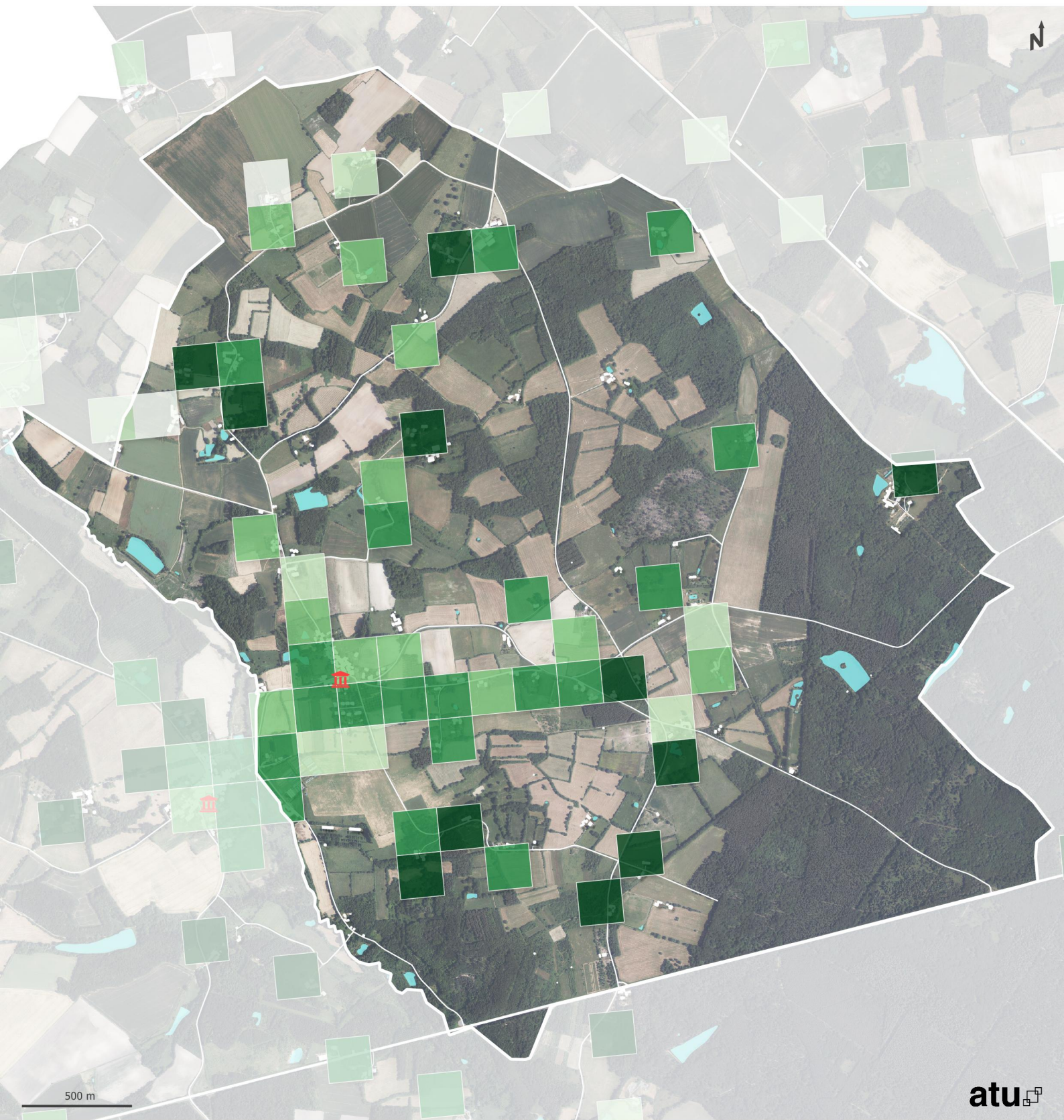
Réseau routier

- Autoroute
- Boulevard périphérique

Réseau ferroviaire

- LGV
- Voie ferrée





Braye-sur-Maulne - CC Touraine Ouest Val de Loire

Part d'espaces végétalisés par carreau (200 mètres de côté)

- 20% ou moins
- Entre 21% et 40%
- Entre 41% et 60%
- Entre 61% et 80%
- Plus de 80%

Éléments repères

- Mairie
- Zone d'activités

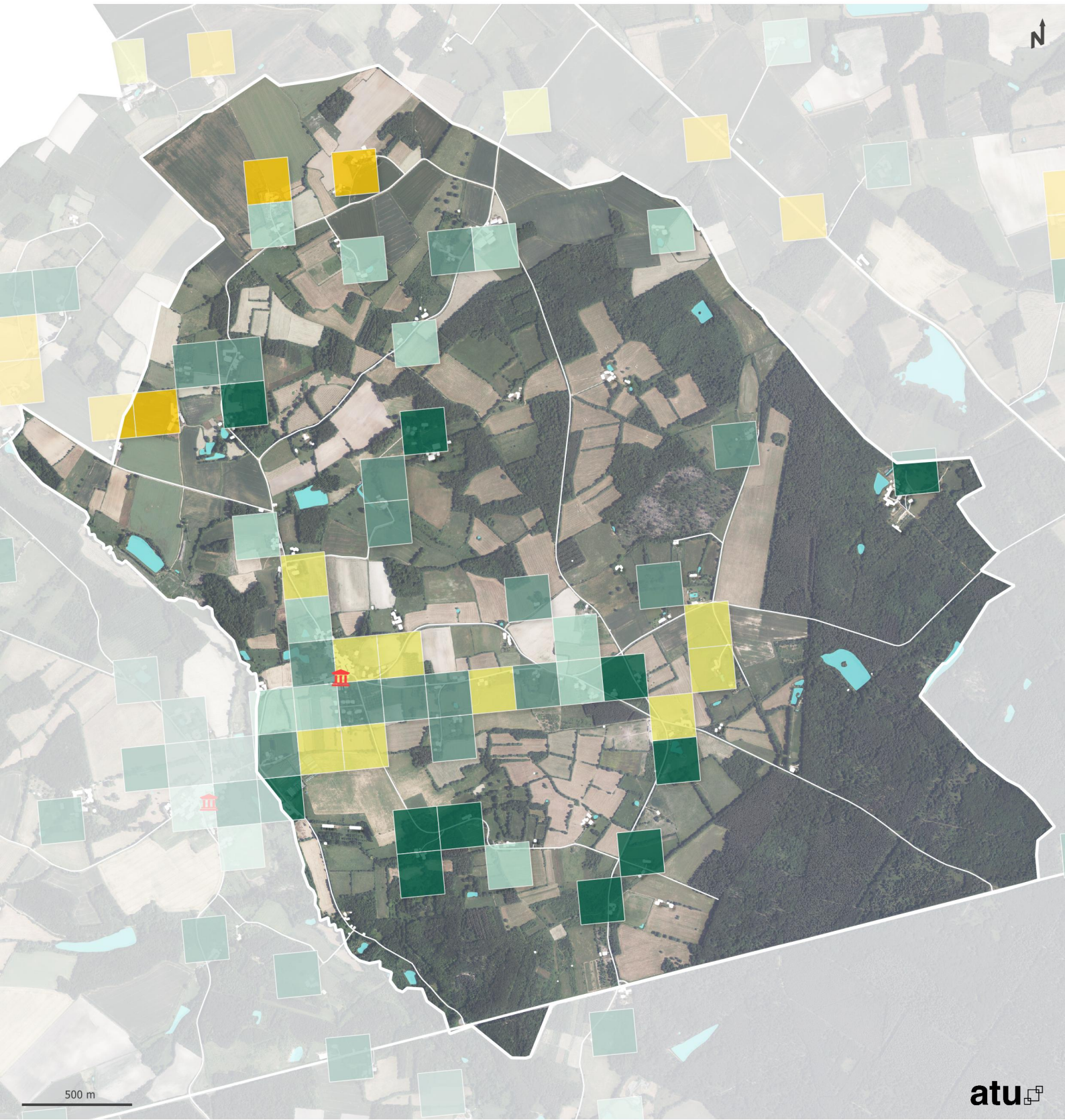
Réseau routier

- Autoroute
- Boulevard périphérique

Réseau ferroviaire

- LGV
- Voie ferrée





Braye-sur-Maulne - CC Touraine Ouest Val de Loire

Gradient de naturalité

- Naturalité très faible
- Naturalité faible
- Naturalité moyenne
- Naturalité forte
- Naturalité très forte

Éléments repères

- Mairie
- Zone d'activités
- Réseau routier**
- Autoroute
- Boulevard périphérique
- Réseau ferroviaire**
- LGV
- Voie ferrée

